

La balade irlandaise du CONSORTIUM PUBLICITAIRE EUROPÉEN

La société de vente à distance **CONSORTIUM PUBLICITAIRE EUROPÉEN (CPE)** est plus connue des consommateurs, et des associations de consommateurs, par ses enseignes commerciales **DÉLICES ET GOURMANDISES, DÉLICES D'ANNIE** et **NATUR'SANTÉ**. Son siège social est situé à Paris mais ses documents publicitaires mentionnent une adresse postale en Belgique.

Régulièrement, elle alimente le stock de réclamations du Réseau anti-arnaques, notamment par les promesses de ses multiples opérations promotionnelles (*tirages au sort*).

Un courrier recommandé avec accusé de réception a été adressé le 1^{er} septembre 2017 à l'ensemble des fournisseurs pour les informer de la cession du fonds de commerce, en date du 31 août 2017, à la société de droit irlandais **MERRIOS** dirigée par **M. John LYNCH**. Le montant de la transaction s'élève à 13.305.929 €.

Le Réseau anti-arnaques n'imagine pas un seul instant que cette cession est liée aux affaires judiciaires en cours à l'encontre du **CONSORTIUM PUBLICITAIRE EUROPÉEN** et de sa dirigeante **Mme Noëlle COSTA**.

Le Réseau anti-arnaques émet un vœu pieux en espérant que le nouveau propriétaire de **CPE** adoptera des techniques de marketing plus légères.

Affaire à suivre...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)